

L'avis de St-Georges-de-Montaigu

www.st-georges-de-montaigu.fr

Conseil Municipal du 13 décembre 2012 A tous très bonnes fêtes de fin d'année

Et pour bien démarrer l'an 2013, nous vous invitons à nous rejoindre le samedi 5 janvier pour découvrir notre nouvel espace dédié aux manifestations : DOLIA.

La commission culture vous propose 3 moments particuliers, sous le signe de la bonne humeur et de la fête, sur ce premier samedi de janvier.

Dès le matin à 10h30, Monsieur le Maire, accompagné des élus du Conseil Municipal Enfants, procédera à l'ouverture officielle des portes. Cet instant sera animé par Calixte De Nigremont, maître de cérémonie qui a déjà à son actif l'inauguration de l'Olympia, la finale de la coupe du monde de football... A 11h00, débiteront les discours de M. Guy Siret, Premier adjoint et de M. Eric Hervouet, Maire, pour les traditionnels vœux municipaux. Dans l'après-midi, la compagnie "La Tête à Toto" de Laurent Deschamps, présentera son spectacle "Un animal des amis mots" et dans la soirée, nous accueillerons "La Chorale Saint Fulbert", troupe de 8 acteurs énergiques, pour une représentation haute en couleurs "La Rave Paroissiale"



Les manifestations inaugurales se poursuivront dans la semaine avec la réception des élus de Terres de Montaigu, le lundi 7 janvier ; le mercredi 9 janvier, le C.C.A.S. recevra les aînés pour un goûter spectacle. Le samedi 12 janvier, le concert "Mes souliers sont Rouges" organisé dans le cadre de la saison culturelle "Terres de Montaigu" clôturera cette semaine de festivités.



La cérémonie des vœux est ouverte à tous le matin tandis que les spectacles du samedi 5 janvier en après midi et soirée sont accessibles aux habitants de Saint-Georges sur réservation en mairie, obtenue préalablement.

Intercommunalité

• "Terres de Montaigu" : entrée de Cugand et La Bruffière au 1^{er} janvier 2013

Au 1^{er} janvier, les communes de La Bruffière et Cugand intégreront la communauté de communes "Terres de Montaigu". Le conseil municipal valide la modification correspondante des statuts de la communauté de communes conformément au code général des collectivités locales.

La communauté de communes qui compte aujourd'hui 8 communes, St Georges de Montaigu, Montaigu et La Guyonnière dès l'origine en juin 1969, La Bernardière et La Boissière de Montaigu en 1994, Treize-Septiers depuis 2010 en comptera donc 10 à compter de 2013.

• TP et CFE : le bug !

La taxe professionnelle a été remplacée par la CFE et la CVAE. La CFE est assise sur la valeur locative des biens soumis à la taxe foncière. La CVAE n'est calculée que sur la valeur ajoutée des entreprises. Exit donc la taxe sur le chiffre d'affaires... En théorie, les entreprises auraient dû voir baisser leurs taxes.

En toute bonne foi, les élus de la communauté de communes avaient voté un texte dont les effets n'avaient pas été mesurés en haut lieu. En séance publique du 19 novembre 2012, la communauté de communes a voté son intention d'abaisser de façon significative la base minimum de CFE.

Des orientations transitoires ont été votées au dernier conseil communautaire du 19 décembre (*renseignements en mairie ou à la communauté de communes*).

Ce qui va se passer :

- pour les entreprises qui n'avaient pas payé leur taxe (échéance au 17 décembre 2012) : il faudra payer seulement le montant de CFE correspondant à l'avis d'imposition de l'année 2011. Le restant dû, calculé sur de nouvelles bases plus faibles, sera adressé après le 23 janvier par les services fiscaux.

- pour les entreprises qui avaient déjà payé : "une restitution automatique" sera effectuée sans démarche particulière des entreprises.

- pour les entreprises qui n'avaient pas d'imposition : se rapprocher de la communauté de communes pour connaître le montant à payer.

- d'ici fin janvier, de nouveaux taux plus appropriés et avec plus de tranches seront proposés et votés.

Enquêtes publiques

1. Demande d'extension de la SAS Travaux Publics et Carrières Gouraud sur Boufféré

• Le conseil municipal a émis un avis favorable à l'approfondissement de la carrière et à l'extension sur 40 mètres en 4 paliers, tenant compte de l'avis de la DREAL et des ses préconisations.

• Le conseil municipal a émis un avis défavorable à la prolongation de l'autorisation d'exploitation pour une nouvelle durée de 30 années à compter de 2013 aux motifs d'une part que l'exploitation actuelle de la carrière est autorisée jusqu'à décembre 2021, d'autre part que celle-ci pourrait compromettre le travail de finalisation et d'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) et enfin que les motifs ne sont pas clairement définis.

2. Projet de création d'une liaison souterraine électrique 225 000 volts entre La Merlatière-Recouvrance

L'enquête publique relative au projet de création de liaison souterraine à 225 000 volts pour renforcement de l'alimentation électrique du sud des Pays de la Loire, se déroulera **entre le lundi 7 janvier 2013 et le mardi 12 février 2013 inclus**. La commune de St Georges de Montaigu étant siège de la commission d'enquête, les observations peuvent y être adressées par courrier ou par messagerie électronique à l'attention expresse de M. Loïc Minier, Président de la Commission d'enquête. Les commissaires enquêteurs recevront en personne le public dans 9 communes situées sur le projet de tracé et ainsi qu'il suit listé

Commune	Date	Heures
La Guyonnière	lundi 7 janvier 2013	8h30-11h30
Cugand	vendredi 11 janvier	14h00-17h00
Treize-Septiers	samedi 19 janvier	9h00-12h00
St Georges de Montaigu	mercredi 23 janvier	14h00-17h00
Les Brouzils	samedi 26 janvier	9h00-12h00
La Merlatière	jeudi 31 janvier	14h00-17h00
Chauché	samedi 2 février	9h00-12h00
Gétigné	mardi 5 février	14h00-17h00
Chavagnes en Paillers	samedi 9 février	10h00-12h00
St Georges de Montaigu	mardi 12 février	14h30-17h30

Centrale solaire photovoltaïque

Installée sur les toitures des salles de sport, voici les résultats de production depuis leur installation :

	2011 (7 mois ½)	2012
Production réalisée	169 259 KWh	280 758 KWh
Production attendue	165 141 KWh	260 793 KWh
Résultat	+ 4 118 KWh (+ 2%)	+ 19 965 KWh (+ 8%)
Résultat financier	9 391 €H.T.	9 615 €H.T.

Ce résultat financier sera étudié en commission environnement pour la réalisation d'un projet, d'une action ou l'achat d'un outil permettant le développement durable.

Enfance Jeunesse

Compte tenu de l'accroissement constant du nombre d'enfants accueillis au centre de loisirs, un modulaire a été installé et les anciennes cuisines réaménagées en une salle d'activité. De fait, la capacité d'accueil, en cours de validation, va être augmentée de 50 places. La CAF nous accorde une aide financière de 14 400 € ainsi qu'un prêt sans intérêt sur 5 ans de 21 601 € pour les travaux d'aménagement.

Analyse financière 2011

A la vue du rapport établi par Monsieur le Trésorier principal de Montaigu, les conseillers ont pris connaissance de l'analyse financière 2011 par comparaison avec 75 communes de la région dont le nombre d'habitants est compris entre 3 500 et 5 000.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

section fonctionnement	2011 progression annuelle	par habitant	moyenne régionale
charges	+ 1,70%	570 €	702 €
produits	+11,80%	1 042 €*	953 €

* dont les dotations de l'Etat de 119 € par habitant contre 289 € en moyenne régionale.

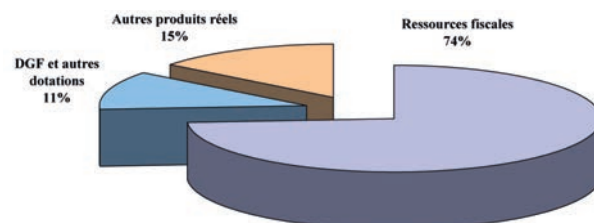
SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes comptabilisés en 2011 concernent les acquisitions foncières (341 744 €), les équipements sportifs (1 062 337 € avec le terrain de foot), Dolia (646 247 €) et la voirie (267 752 €).

Le remboursement de l'annuité de la dette est de 128 € par habitant à St Georges contre 117 € en moyenne régionale des Pays de la Loire. Celui de l'encours global de la dette est de 1 019 € par habitant à St Georges contre 778 € en moyenne régionale. Le ratio georgois d'endettement 2011 est de 2,20 années (temps théorique pour rembourser toute la dette en y affectant la totalité de notre Capacité d'AutoFinancement brute) contre 3,11 années en moyenne régionale. Notre CAF brute est de 472 € par habitant à St Georges contre 250 € en moyenne régionale.

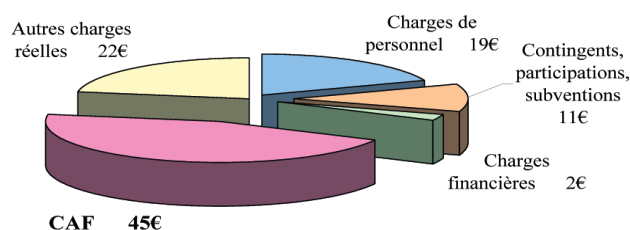
Pour la commune, le rapport entre les produits et charges de fonctionnement donne un ratio très satisfaisant et en progression positive.

Structure des produits de fonctionnement 2011



Son utilisation en dépenses de fonctionnement

En 2011, avec 100 euros, la commune a constitué 45€ d'autofinancement et dépensé





3 Fleurs

Notre commune de Saint Georges de Montaigu a conservé ses 3 fleurs détenues depuis 2009 au palmarès du concours régional des villes et villages fleuris et ceci pour 3 nouvelles années.

Pour le prochain passage de 2015, le jury a précisé la nécessité de travailler davantage sur le thème de l'histoire gallo romaine de la commune ainsi que sur le fleurissement et le travail avec la population georgoise.

Pour information, 56 communes vendéennes portent le label Villes et Villages fleuris dont 2 communes ont 4 fleurs, 13 ont 3 fleurs (*dont Saint Georges*), 25 ont 2 fleurs et 16 une fleur.

Dispositif Seniors en Vacances

Dans la continuité de la convention conclue en 2011, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec l'Association Nationale des Chèques Vacances pour faciliter le départ en vacances des personnes de plus de 60 ans.

La commune doit se porter garante de l'organisation et de la communication sur cette action sans aucune incidence financière. Pour information, le prochain voyage est prévu à Erquy (*Côtes d'Armor*) du 7 au 11 octobre 2013. Une réunion d'information sera organisée par la municipalité au mois de mai prochain.

Lotissement de la Poitevineière

Vendée Habitat propose un pavillon neuf de type T IV (*3 chambres*) destiné à la location - accession (*PSLA*), 10 rue de la Carrière dans le lotissement du Clos de la Poitevineière (route des Brouzils). Les personnes intéressées peuvent s'adresser au service accession de Vendée Habitat (*office d'HLM*) à La Roche sur Yon, 28 rue Benjamin Franklin.

Avis aux Propriétaires Fonciers

MM. les propriétaires fonciers, possédant des immeubles sur le territoire de la commune de Saint Georges de Montaigu sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral seront entrepris **entre le 7 janvier et le 22 février 2013 par M. Dorémus, géomètre**. Il est rappelé qu'en application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N°99 – DRCL/2 – 41 du 2 février 1999, les géomètres chargés des opérations de conservation cadastrale et amenés à réaliser des travaux topographiques sur le territoire des communes du Département sont, dans le respect des dispositions légales, autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

Démarchage

Des sociétés spécialisées dans l'installation de panneaux photovoltaïques démarchent sur le territoire de la communauté de communes et certaines pratiques s'apparentent à de la vente forcée. Ces sociétés proposent aux administrés intéressés par l'achat de panneaux photovoltaïques de signer un mandat qui leur permet d'engager toutes les démarches en leur nom.

Nous en appelons à votre vigilance et vous rappelons qu'il existe un délai de rétractation de 7 jours. En cas de désistement un courrier en recommandé avec AR est obligatoire.

Le Dragon des Maines

Cette année 2013 sera la meilleure occasion pour tous les Georgeois de découvrir le 26^{ème} rassemblement des Saint-Georges de France qui se déroulera à Saint Georges D'Oléron les 1^{er} et 2 juin 2013.

L'excellent cadre maritime du lieu, le début de l'été sont de bonnes raisons de profiter de cette sortie en famille ou entre amis pour la journée, le week-end, une semaine : toutes les solutions sont possibles pour passer des instants festifs et conviviaux.

Une réunion d'information aura lieu **le mercredi 9 janvier à 18h30, salle du For.**

Etaient Présents :

M. le Maire Eric HERVOUET, Guy SIRET, Daniel PAVAGEAU, Marie-Laure CHAMPAIN, Yannick VRIGNAUD, Guylaine BROHAN et Sylvie POUPARD, adjoints.
Martine GEFFARD, Patrick LE MAREC, Edith LAINÉ, Bernadette CLÉNET, Michel GOURLAOUEN, Danièle BOUHIER, Valérie DAVID, Christophe LAINÉ, Bruno NERRIÈRE, Sylvie AUNEAU, Stéphane BONNET, Richard ROGER, Aurélien ARRIVÉ, Rémy LEMAUR, Vincent DESHOUX et Philippe BARBEAU.

Absents excusés :

Patricia BROCHARD qui a donné pouvoir à Guy SIRET, Marina DURAND qui a donné pouvoir à Monsieur le Maire, Stéphane GUÉRIN qui a donné pouvoir à Richard ROGER et Sophie DENIS, absente et excusée.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le jeudi 17 janvier 2013 à 20h30

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention.

L'ordre du jour et le Compte-rendu du Conseil Municipal ont diffusés sur le site internet : www.st-georges-de-montaigu.fr



Le Monoxyde de Carbone

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

C'est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Les bons gestes de prévention :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude et ventilation
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion
- Aérez au moins 10 minutes par jour

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- Aérez immédiatement
- Arrêtez si possible les appareils à combustion
- Evacuez au plus vite les locaux
- Appelez les secours (112, 18 ou 15)



Voisins Vigilants

Le Capitaine Papin, Commandant à la Brigade de Gendarmerie de Montaigu-Rocheservière, a présenté aux élus le dispositif "participation citoyenne" aussi appelé "voisins vigilants".



Ce système vient d'Angleterre et est testé depuis quelques années en France, notamment dans le Sud.

Constatant une baisse des cambriolages de 20 à 30%, il a été décidé d'étendre ce dispositif. Le principe est le suivant :

- Un protocole est établi entre la mairie, la gendarmerie et le Préfet
- Le conseil municipal détermine le ou les quartiers dans lesquels le système sera mis en place, et propose des référents possibles
- Une réunion avec la population est organisée
- Les référents sont formés, et le système déployé. Leur rôle est de signaler à la mairie les faits anormaux (*démarchage insistant, véhicule, comportement suspect...*)
- Des panneaux signalants l'adhésion à ce dispositif sont installés en entrée de commune.

Le conseil municipal réfléchira à l'intérêt que peut présenter ce système dans les mois qui viennent. Les communes de St Philbert de Bouaine et des Lucs sur Boulogne ont déjà adhéré. Au-delà du but de vigilance citoyenne recherchée, cela a permis de créer plus de lien entre les habitants.



Inscriptions sur les listes électorales

Nouveaux arrivants, vous voulez vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au Lundi 31 Décembre 2012 12h30 au plus tard pour vous inscrire au secrétariat de la Mairie en vue des prochaines élections.

Munissez-vous de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (*facture EDF, téléphone...*).

Changements d'adresses

MD'Nergies

M. Mickaël DRAPEAU
Plomberie-Chauffage-Electricité
7, rue des Marguerites
06 72 42 05 05

Marie MARSUALT, Ostéopathe, et
Sonia BOURON, Sophrologue, sont
désormais installées dans les locaux
de l'ancienne Pharmacie,
57bis Rue des Maines.

le petit aalepin

ST GEORGES VENDÉE HANDBALL

Samedi 22 décembre

Arbre de Noël

ST GEORGES VENDÉE BASKET

Dimanche 23 décembre

Père Noël du mini basket

Complexe sportif à partir de 11h00

MUNICIPALITÉ

Samedi 5 janvier 2013

Inauguration Dolia à 10h30

Vœux du Maire à 11h00

CCAS

Mercredi 9 janvier

Goûter – spectacle des aînés

Dolia à 14h00

*pour les georgeois âgés de 70 ans
et plus sur invitation*

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes concernées, qui n'auraient pas reçu d'invitation personnelle, faites le savoir en mairie.

LE DRAGON DES MAINES

Mercredi 9 janvier

Réunion d'information

"St Georges de France"

Espace du For à 18h30

AMSTRAMGRAM

Mardi 15 janvier

Assemblée Générale

Espace du For à 19h30

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Dimanche 20 janvier

Concours de belote

Salle du Pont Boisseau à 14h00

ST GEORGES VENDÉE HANDBALL

Dimanche 20 janvier

Galette des rois

UNC AFN

Vendredi 25 janvier

Assemblée Générale

Espace du For à 14h30

ECOLES PRIVÉE ET PUBLIQUE

Samedi 26 janvier

Portes Ouvertes

A partir de 10h00

sur les sites maternels et primaires

SAISON CULTURELLE
2012 | 2013



**MES SOULIERS
SONT ROUGES**

Samedi 12 janvier 2013

20h30 | Dolia

St-Georges-de-Montaigu

*Cinq joyeux compères qui distillent leur
musique traditionnelle québécoise dans
une folle farandole.*

Attention, soirée festive en perspective.

1^{ère} partie :

Le Syndrome du chat

*Entre chanson française, rock java et
valse destroy, pas de répit !*

Billetterie

Office de Tourisme Terres de Montaigu
69 place du Champ de Foire
85600 MONTAIGU 02 51 06 39 17

Terres de Montaigu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES